

Inscription au Chœur classique du Pays de Gex pour la saison 2025-2026

(Un formulaire par famille)

	Nom	Prénom	Né le	Chœur Classique
1			/ /	230,00 € (1)
2			/ /	190,00 € (2)
3			/ /	170,00 € (3)
4			/ /	
(1) Pour soutenir le Chœur, vous pouvez contribuer par un montant supplémentaire (€50 par exemple), qui sera le bienvenu pour nos finances. Merci beaucoup. (2) Cotisation de base réduite de 40€ dès le deuxième membre inscrit, pour les étudiants, les bénéficiaires du RSA, chômeurs ou assimilés. (3) Réduction de 60€ pour les mineurs.				
DON				

Adresse	Ville	CP
<input type="checkbox"/> fixe	<input type="checkbox"/> mobile	
@ mail		
Voix: S,A,T,B (si connu)		

Informations Générales

Les répétitions ont lieu à la salle Béjart, École des Vertes Campagnes de Gex, les vendredis de 20 à 22heures.

L'adhésion est validée définitivement en début de saison après un maximum de deux répétitions d'essai. Le règlement intervient le jour de l'inscription, un paiement en 3 échéances pouvant être envisagé. L'inscription ne sera prise en considération qu'après le paiement de la cotisation. Toute année commencée est due (sans possibilité de remboursements après avoir commencé les cours).

Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles sur le site (rubrique Association) www.choeurclassiquepaysdegex.fr. L'inscription vaut acceptation de ces deux documents.

Dans un souci de progression vocale et d'une amélioration constante du niveau artistique, le choriste s'engage à suivre les répétitions avec assiduité, à reprendre les exercices vocaux et à les travailler pendant la semaine, à participer à tous les concerts programmés par le Chœur.

Le Chœur Classique du Pays de Gex est une association loi 1901, à but non lucratif, administré par des bénévoles. Bien que soutenue par les autorités locales, ses activités sont en majeure partie financées par les cotisations versées par les adhérents.

Tout membre inscrit (avec l'accord des parents pour les enfants mineurs) accepte d'être photographié, d'être filmé et d'être enregistré dans le cadre des activités du Chœur et autorise l'utilisation des photos et des enregistrements pour les besoins de celles-ci, notamment dans le cadre de son site internet ou pour les besoins d'une société de diffusion.

Je m'engage à participer aux activités du Chœur classique du Pays de Gex et à régler le montant de€ par virement bancaire (si possible, sinon par chèque à l'ordre du Chœur Classique du Pays de Gex).

A **Le**

Signature (du membre ou du parent responsable pour les enfants mineurs) :

Coordonnées bancaires du Chœur Classique du Pays de Gex :
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8072 3700 0205 0940 117
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

Merci de préciser : **Inscription prénom(s) et nom(s)** dans le commentaire du virement.

Chèque à l'ordre du **Chœur Classique du Pays de Gex**